

Grève pour le climat: une mobilisation nécessaire à saluer et encourager

Lundi, 04. mars 2019



Photo Valdemar Verissimo

Prise de position de la commission Formation du SSP.

La Commission fédérative «Formation, éducation et recherche» du Syndicat des services publics (SSP) – qui représente les enseignant-e-s SSP des différentes régions de Suisse – tient à saluer la mobilisation des jeunes en faveur du climat. En Suisse comme dans de nombreux autres pays, le mouvement a pris une ampleur impressionnante. La grève du 15 mars s'annonce une nouvelle fois massive.

«A quoi bon étudier si nous n'avons pas d'avenir?» : en tant qu'enseignant-e-s, cette interrogation fondamentale ne peut que nous interpeller. Nous nous réjouissons que les élèves et les étudiant-e-s fassent entendre leurs voix, descendent dans la rue et soulignent avec autant de détermination et d'esprit critique l'urgence d'agir pour éviter un désastre planétaire.

«Changeons le système, pas le climat!» : en tant que syndicalistes, nous savons que le système économique qui détruit la planète est aussi celui qui accroît les inégalités sociales et dégrade les conditions de travail. Et que la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences mondiales (drame des «réfugié-e-s climatiques» notamment) passe par la défense et l'extension d'un service public (des transports, de l'énergie, de l'entretien des infrastructures, etc.) respectueux de l'environnement, des usagères-ers et des salarié-e-s.

L'intérêt pour les questions environnementales est très fort parmi les jeunes. Nous invitons les écoles et les enseignant-e-s à y répondre en favorisant la diffusion d'informations sur ces questions, en organisant des discussions en classe, en répondant aux demandes des élèves pour approfondir leurs connaissances sur ce sujet, etc.

Enfin, nous appelons les autorités scolaires et les directions d'établissements à renoncer – comme vient de le faire le canton de Vaud en vue du 15 mars – à toute sanction à l'égard des jeunes qui prennent part aux mobilisations pour le climat, et en particulier à éviter des mesures qui pénaliseraient la poursuite de leur cursus scolaire (attribution de la note minimale pour une épreuve manquée, par exemple). Par mesure de précaution, nous recommandons aux enseignant-e-s de ne pas prévoir d'épreuve ou d'évaluation le 15 mars.